

Qualité des services éducatifs à la petite enfance
Formation du personnel : pourquoi se contenter de peu?

Montréal, le 23 mai 2018 – L'Association des enseignantes et enseignants en Techniques d'éducation (AEETÉE) à l'enfance souligne l'importance de miser sur une formation de qualité pour offrir un service optimal, et ce, dans tous les types de milieu de garde, au lendemain de la publication du rapport de l'Observatoire des tout-petits. L'AEETÉE souhaite également rappeler la nécessité de valoriser le rôle et la profession des éducateurs à la petite enfance pour améliorer le rendement, mais surtout attirer des jeunes vers le domaine alors l'industrie des services éducatifs à la petite enfance fait face à une pénurie de main-d'œuvre.

« Le Québec a encore beaucoup à faire au niveau de la qualité des services de garde offerts. Considérant que les éducateurs et éducatrices sont en constantes interactions avec les tout-petits et les parents, ils ont un rôle important à jouer en ce qui concerne la qualité des services de garde. Il importe donc que ces personnes détiennent une formation collégiale de haut niveau spécialisée en petite enfance (DEC en Techniques d'éducation à l'enfance) afin de connaître, entre autres, les besoins de développement de l'enfant », souligne Marc Boucher, président de l'Association des enseignantes et enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance.

Selon les pistes de solution recensées par l'Observatoire des tout-petits, l'amélioration des conditions de travail (salaire plus élevé, plus de temps de planification, bonne relation avec les supérieurs) de même que la formation du personnel constitueraient des leviers permettant l'amélioration de la qualité. À l'heure actuelle, selon la loi, deux tiers du personnel de garde se doivent d'être formés.

« On ne s'improvise pas éducatrice ou éducateur. L'exigence d'avoir deux personnes sur trois formées dans les milieux éducatifs est beaucoup trop faible. Pourrait-on se limiter à ce faible pourcentage de personnel formé dans d'autres domaines ? Pourquoi en est-il ainsi pour nos enfants ? », ajoute M. Boucher.

Quelques recommandations

L'Association des enseignantes et des enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance désire émettre quelques recommandations à la suite de la sortie de ce rapport :

- Tous les enfants, incluant ceux de 4 ans, bénéficieraient des services offerts dans les CPE (installations et bureaux coordonnateurs), ces derniers ayant un personnel spécialisé en petite enfance, appliquant un programme éducatif qui s'éloigne de la scolarisation précoce, offrant des lieux physiques créés et adaptés aux besoins des tout-petits et accordant une place décisionnelle primordiale aux parents (ex. : conseil d'administration).
- Pour assurer un service de qualité dans tous les milieux de garde - spécialement en milieu familial - et pour soutenir l'intégration des enfants à besoins particuliers, il est primordial que les conseillères pédagogiques soient présentes.

- Les services de garde non subventionnés et non régis devraient obligatoirement être rattachés à un bureau coordonnateur afin d'assurer le respect de la réglementation en lien, entre autres, avec la formation du personnel éducateur et de leur permettre d'avoir l'accompagnement nécessaire.
- Un processus d'évaluation des services éducatifs permettrait des avancées significatives au niveau de la qualité des services si, et seulement si, les fonds nécessaires sont au rendez-vous.

À propos de l'AEETÉE

L'AEETÉE est un organisme à but non lucratif qui a pour objectif de créer un lieu d'échanges pédagogique et politique entre les enseignantes et les enseignants des différents collèges offrant la formation en Techniques d'éducation à l'enfance. Elle a également le mandat de développer des partenariats étroits avec les différents intervenants de la société qui militent et agissent pour le développement harmonieux des services éducatifs à l'enfance.

-30-

Source : Association des enseignantes et enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance

Renseignements :

Marc Boucher, Président de l'AEETÉE
Département de Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep de Jonquière
Téléphone : 418-547-2191, poste 6602
Courriel : presidence@aeetee.ca

Pour toute demande d'entrevue :

Mélodie Nobile
Morin Relations Publiques
melodie@morinrp.com
514 289-8688, poste 239